



Pollution de l'air : les navires.

Le 1^{er} juillet 2019

Monsieur le Premier Ministre,

Au nom de :

- La coordination Corse Terra et du réseau des associations France Nature Environnement en Provence Alpes Côte d'Azur, nous avons l'honneur de solliciter votre intervention dans le dossier de la pollution de l'air par les navires dans les ports de la Région Corse et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur par la modification de l'article L.218-2 du Code de l'environnement pour un passage en zone ECA des eaux territoriales françaises de Méditerranée dès 2020.

Dans le contexte environnemental et climatique actuel, les diverses études réalisées par le Ministère de la transition écologique et solidaire et par Transport & Environnement, prouvent que les transports maritimes sont de gros pourvoyeurs de pollution. Ils ont un impact direct sur la qualité de l'air que l'on respire dans les zones portuaires et très largement à l'intérieur des terres.

Véritable enjeu de santé publique, la pollution de l'air aux seules particules fines provoque plus de 48 000 décès prématurés en France d'après le rapport de l'Agence européenne pour l'environnement, et plus de 500 000 décès prématurés par an sur le continent européen.

Le passage de la Méditerranée en zone ECA (ECAMED), exprimé en milliards d'euros de gains sanitaires pour l'Europe nous paraît être à échéance bien trop incertaine.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un carburant à 0,5% de soufre en 2020 alors même qu'une zone ECA existe en Manche-Mer du Nord depuis le 1er janvier 2015 et que tout aménagement des infrastructures portuaires est irréalisable à court terme en Corse et dans d'autres zones portuaires où le branchement électrique est impossible à quai.

L'étude réalisée pour le Ministère de la transition écologique et solidaire précise même que le passage en zone ECA des eaux territoriales françaises de Méditerranée permettrait à la France de réaliser un bénéfice sanitaire de 149 millions d'euros supérieur à celui résultant de l'utilisation d'un fuel à 0,5% en 2020.

Non seulement le passage en zone ECA de ces eaux territoriales renforcerait l'action menée par la France en Europe pour convaincre les autres pays de Méditerranée, mais il affirmerait surtout un lien d'égalité de traitement des citoyens sur le territoire de la République.

Pour conclure, nous réitérons avec insistance notre demande pour l'usage du diesel marin (ECA) par tous les navires dès le 1^{er} janvier 2020 dans les eaux territoriales françaises assortie d'une augmentation du nombre de contrôles par les services compétents et la publication des résultats.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

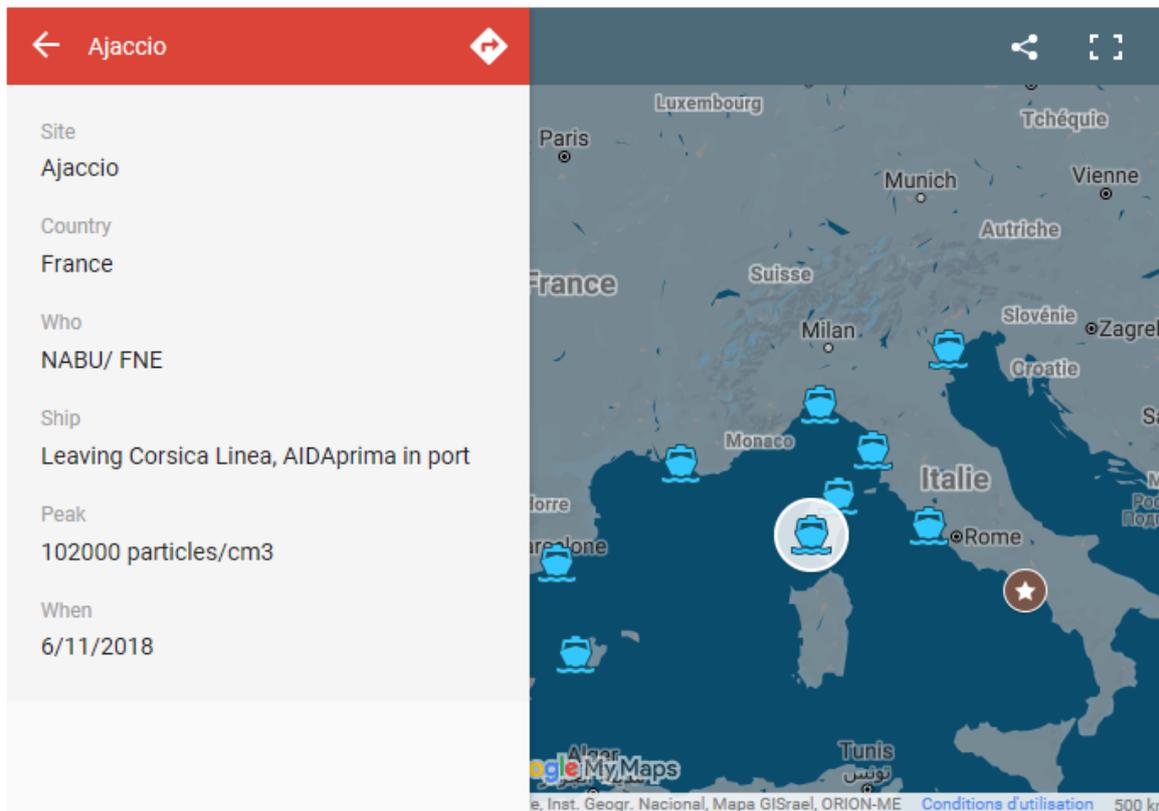
<p>Par délégation, Pour la Coordination Corse TERRA Pour les Directions Collégiales des Associations Le GARDE et U LEVANTE Muriel SEGONDY et Michelle SALOTTI</p>	<p>Pour France Nature Environnement en Provence Alpes Côtes d'Azur Gilles MARCEL</p>
---	---



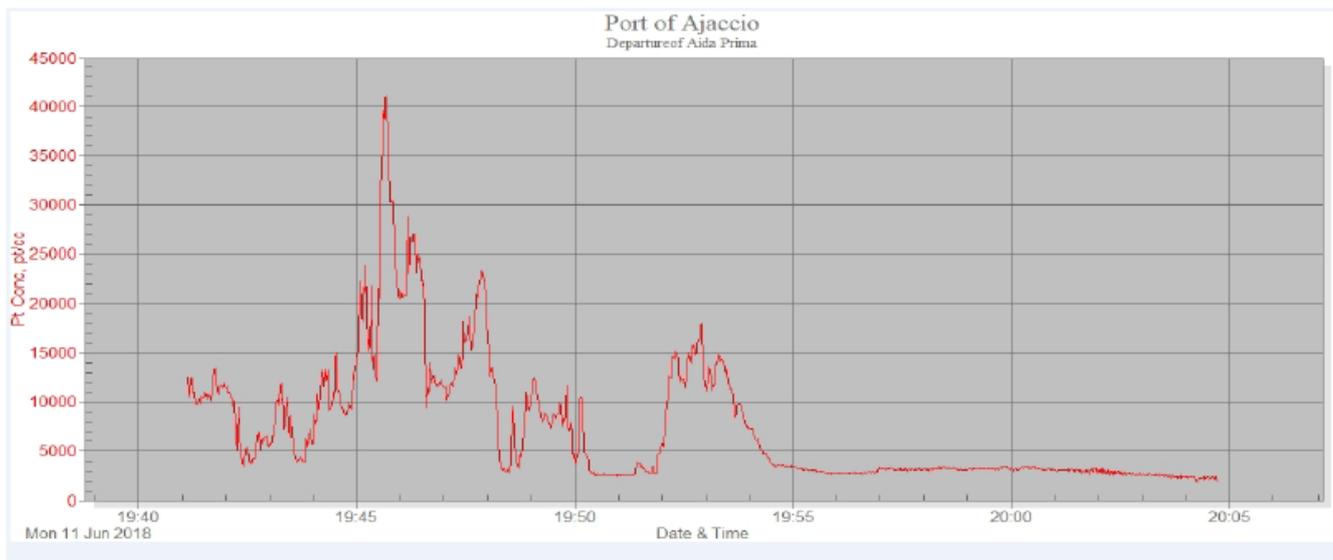
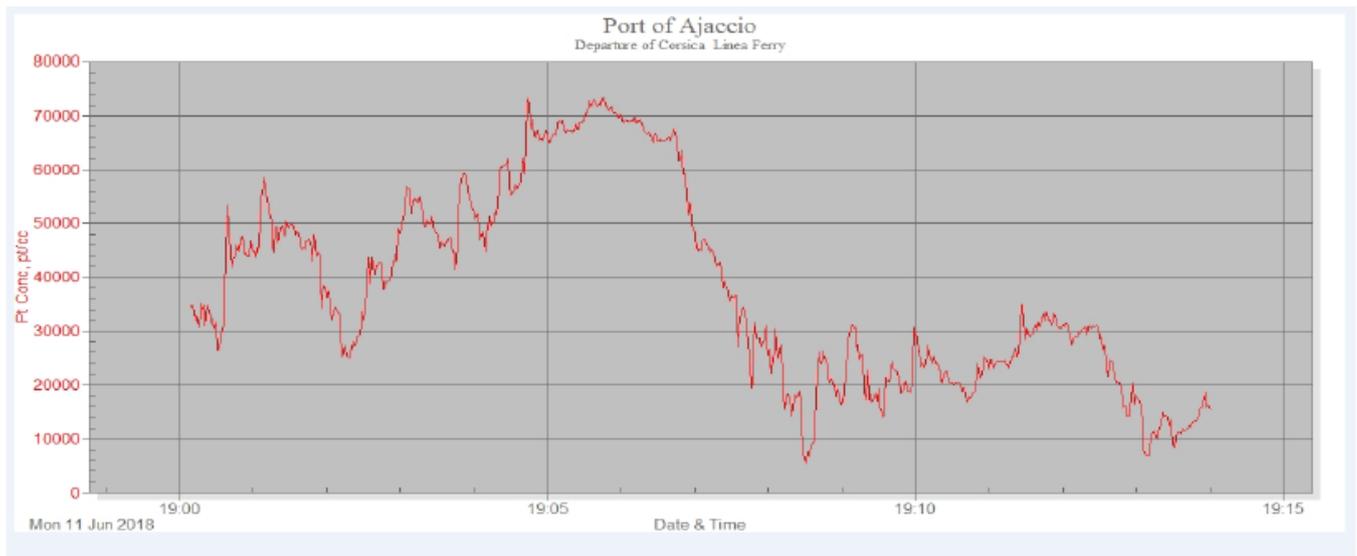
NABU measures air pollution from cruise ships

Measurements show high concentrations of ultrafine particles in ambient air

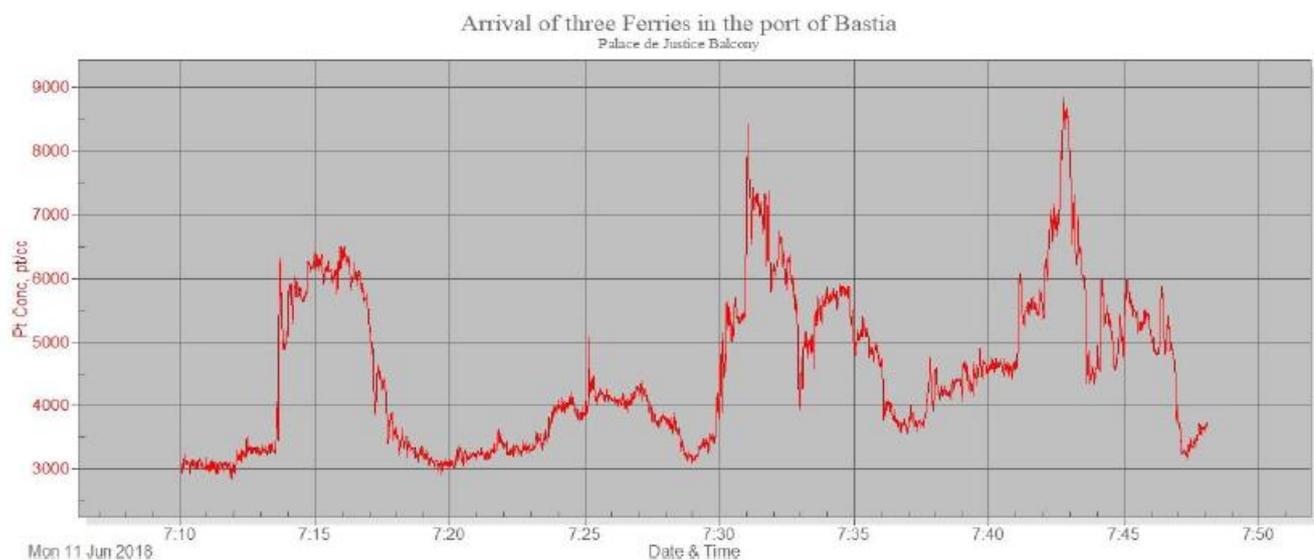
Cruise or container ships, ferries, tug or excursion boats – ports gather a broad range of fuming smokestacks, which emit a great deal of air pollutants. Neither ship owners nor port authorities take effective, sufficient and comprehensive measures in order to protect local residents from toxic exhaust gases.



Irrespective whether cruise or container ships, ferries, tug or excursion boats – ports gather a broad range of fuming smokestacks, which emit a great deal of air pollutants. Although ships are meanwhile obliged to use fuel with a much lower sulphur content while at berth compared to what is burnt on the open seas, the bunker's quality still lags behind diesel used by cars. What is even worse is that almost no ship uses exhaust gas abatement technology like it is a standard for cars and trucks for years. That is why ships cause enormous amounts of health affecting air pollutants like particulate matter, soot and nitrogen oxides. Neither ship owners nor port authorities take effective, sufficient and comprehensive measures in order to protect local residents from toxic exhaust gases, even though this would be technically feasible. However, a switch to low sulphur fuel combined with the installation of particulate filters and SCR catalyts would reduce air pollution by up to 99,9%.



A Bastia le 11 juin- arrivée de 3 ferries



Photos réalisées par les membres de notre Direction Collégiale



Le 16 mai 2019



fin 2018



EN MAI 2019

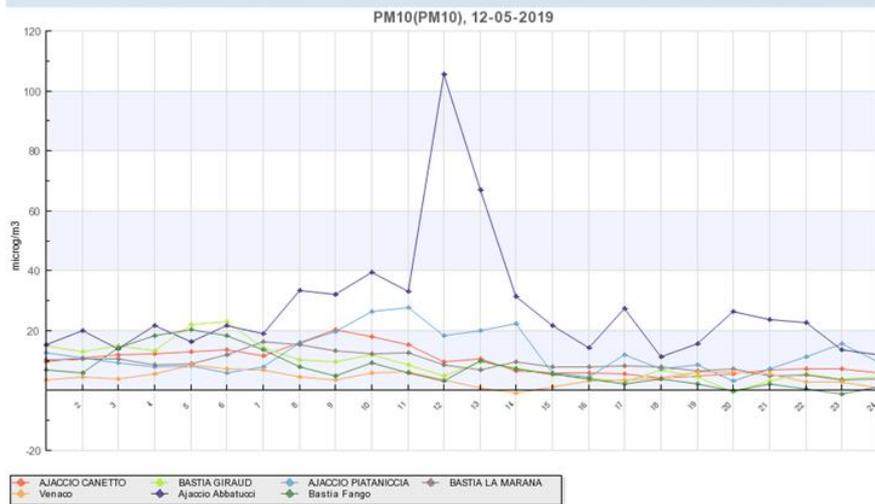




Le MSC SEAVIEW

Le 12 mai, arrivée du MSC Seaview – Copies d'écran de QUALITAIR CORSE

Particules en suspension (PM10) : Données horaires pour la journée du 12/05/2019



DATE / STATIONS	AJACCIO CANETTO	Ajaccio Abbatucci
01H - 12/05/2019	9.6 µg/m ³	15.2 µg/m ³
02H - 12/05/2019	11 µg/m ³	20 µg/m ³
03H - 12/05/2019	11.9 µg/m ³	14 µg/m ³
04H - 12/05/2019	12.1 µg/m ³	21.6 µg/m ³
05H - 12/05/2019	13 µg/m ³	16.2 µg/m ³
06H - 12/05/2019	13.6 µg/m ³	21.7 µg/m ³
07H - 12/05/2019	11.4 µg/m ³	19.1 µg/m ³
08H - 12/05/2019	15.9 µg/m ³	33.4 µg/m ³
09H - 12/05/2019	20.4 µg/m ³	32.1 µg/m ³
10H - 12/05/2019	18 µg/m ³	39.3 µg/m ³
11H - 12/05/2019	15.2 µg/m ³	33 µg/m ³
12H - 12/05/2019	9.7 µg/m ³	105.7 µg/m ³
13H - 12/05/2019	10.4 µg/m ³	67.1 µg/m ³

JOUR	DATE	NAVIRE	HEURE	CAPACITE
mer	01	riviera	8h/20h	1260
jeu	02	mein schiff 2 new	8h/19h	2894
dim	05	msc seaview	12h/19h	5210
mer	08	mein schiff 2	8h/19h	2681
mer	08	fti berlin	22h/20h j+1	420
dim	12	seven seas voyage	9h/18h	730
dim	12	msc seaview	12h/19h	5210
lun	13	seven seas explorer	8h/18h	754
lun	13	marina	8h/19h	1260
mar	14	oceana	8h/17h	2272
mer	15	discovery 2	8h/18h	2076
jeu	16	crystal serenity	8h/17h	1140
dim	19	msc seaview	12h/19h	5210
mar	21	royal clipper	9h/18h	246
mer	22	silver spirit	8h/21h	576
mer	22	mein schiff 2 new	8h/19h	2894

29 juin à 10:43- **TOULON - AIR. Paquebots : CARTON JAUNE ? Non, ROUGE**

Michel PIERRE ACTEnergies UDVN-FNE83 <michel.pierre@actenergies.net>

En 2019 il y aura plus d'escales de paquebots à Toulon : + 29 % par rapport à 2018.

Hier en raison des pollutions, nous les voyageurs étions invités à ne pas prendre la voiture et même le train (!), à rouler moins vite à - 20 kmh dans tout le département en raison de l'ozone formé par décomposition des oxydes d'azote par les ultraviolets.

Et à **Toulon**, on salue un gros pollueur, le luxueux Disney Magic.

qui émet environ 50 kg d'oxydes d'azote par heure (l'équivalent de cinq -5 !- incinérateurs et de dizaines de milliers de voitures)

Voir "Respirer sereinement" : <https://url.actenergies.net/>

Hier la norme de 40 microg/m3 est largement dépassée à Toulon-Foch jusqu'à 21 h. Ensuite elle est trois fois moindre.

Entre 21h et 22h, le vent a-t-il tourné ou le paquebot s'en est-il allé ?

Réponse dans le journal de demain ?

Cordialement

Michel PIERRE

vice-président de l'UDVN-FNE-83 délégué à la révision du PPA83, plan de protection de l'atmosphère

Capture d'écran des mesures d'ATMOSUD du 28 au 29 juin à 7h :

à Toulon Foch, et à La Seyne, la station ne note pas vraiment de pollution :

Capture d'écran des mesures d'ATMOSUD du 28 au 29 juin à 7h :

à Toulon Foch :

Polluants gazeux (hors COV)

Polluant / Heure	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	0h	1h	2h	3h	4h	5h	6h	7h
Monoxyde d'azote (NO) (µg/m³)	(30.3)	(25.3)	(20)	(10.6)	(11.6)	(18.3)	(41.5)	(25.4)	(11.7)	(26.2)	(3.6)	(2.4)	(6)	(5.6)	(5.8)	(2.6)	(1.5)	(1.3)	(1.5)	(7)
Oxydes d'azote (NOX) (µg/m³)	(137.1)	(130.8)	(107)	(80.1)	(93.3)	(111.9)	(166.8)	(129.2)	(66.8)	(117.1)	(43.4)	(34.3)	(46.9)	(49.1)	(40.3)	(20.9)	(15.7)	(17.8)	(21.2)	(56.4)

et à La Seyne, la station ne note pas vraiment de pollution :

Polluant / Heure	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	0h	1h	2h	3h	4h	5h	6h	7h	8h	9h	10h	11h
Monoxyde d'azote (NO) (µg/m³)	(2.2)	(2.8)	(1.3)	(1.5)	(1.5)	(2.6)	(5.7)	(4.4)	(2.2)	(1.3)	(0.5)	(0.7)	(1.7)	(2.7)	(1.7)	(1.3)	(1.6)	(0.8)	(0.5)	(0.7)	-	-	-	-
Oxydes d'azote (NOX) (µg/m³)	(18.4)	(23.8)	(18.5)	(19.2)	(18.4)	(21)	(39.4)	(27.1)	(15.5)	(12.2)	(7.1)	(18.3)	(22.2)	(17.8)	(12.2)	(7.8)	(7.9)	(6.3)	(7.8)	(7.2)	-	-	-	-

Extrait de Var Matin :

samedi 29 juin 2019

Le luxueux *Disney Magic* pour la première fois en escale

La saison des croisières bat son plein dans la rade. Après l'impressionnant *MEC Seaview* et ses 323 mètres il y a deux semaines, c'est un autre géant des mers qui était hier amarré au môle d'armement. Mais dans un tout autre style que les « hôtels flottants » qui défilent parfois dans la rade : pour la première fois, le *Disney Magic* (294m, 2700 passagers) était de passage à La Seyne.

La Chambre de commerce et d'industrie du Var (CCIV) a salué cette escale inaugurale de la « prestigieuse et très convoitée » compagnie Disney Cruise Line, filiale croisière de la Walt Disney Company : « C'est une marque de reconnaissance forte dans le milieu de la croisière de luxe. Un succès qui vient couronner à la fois des mois de tractations et le choix stratégique de la CCIV et de l'ensemble des acteurs de la rade



Les lignes du paquebot de la Disney Cruise Line rappellent celles des navires des anciennes lignes transatlantiques. (Photo DR)

de se positionner sur le segment haut de gamme. »

Un concept basé sur l'univers Disney

Le *Disney Magic* n'est en effet pas vraiment un navire comme les autres. Déjà parce qu'on peut y croiser Mickey avec la casquette du commandant ! S'il n'est pas réservé aux familles, il développe ainsi pour ces der-

nières un concept basé sur l'univers Disney. Mais on dit surtout de ses standards qu'ils sont élevés, tant au niveau du service que de la restauration, pour satisfaire une clientèle exigeante. Côté design enfin, le paquebot rappelle la classe des navires des anciennes lignes transatlantiques. Avec 80 escales (+29 % par rapport à 2018) et près de

150 000 passagers (+37 %) attendus en 2019, l'activité croisière en rade de Toulon renoue avec la croissance. D'après la CCIV, « l'année 2020 suivra cette tendance à la hausse et viendra conforter le rebond d'activité, avec un renforcement de la flotte de certaines compagnies sur la destination et l'arrivée de nouvelles. »

MA. D.

« Bonjour Madame la Député

La photo jointe a été prise hier matin par un ami depuis une navette du réseau Mistral sans doute vers 7 heures. Je ne suis pas seul à photographier ces scènes dignes des centrales au charbon des années cinquante. En 2019 ce spectacle est une honte et il continue tous les jours y compris lorsque le Var est en alerte rouge canicule avec pour Toulon une pollution à l'ozone de de 95 sur 100. L'Etat se retrouve au tribunal pour son inaction dans la lutte contre la pollution de l'air, cela va se reproduire et d'autres échelons territoriaux finiront par se retrouver dans la même situation. »



1. [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
2. [Alpes-Maritimes](#)
3. [Cannes](#)

CANNES

Le maire de Cannes demande au premier ministre des moyens pour limiter la pollution des paquebots

Le courrier est daté du 21 juin 2019. David Lisnard précise que Cannes a accueilli en 2018 162 escales et 367 000 passagers. Il évoque bien sûr les retombées économiques pour la ville mais souligne "l'ampleur du phénomène et les enjeux environnementaux actuels".

